



PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

Auto
Sécurité

Exemplaire conservé par le centre

N° D'IMPRIMÉ C 69183828

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	16/04/2026	26252579

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE	(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ
Défavorable pour défaillances majeures	

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
15/06/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE	
N° D'AGRÈMENT :	S013C026
(9) RAISON SOCIALE :	SARL CONTROLE DU GARLABAN
(3) COORDONNÉES :	323 BD VOLTAIRE RN 8 13821 LA PENNE S/ H. Tél : 04-91-24-72-98

(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR	
N° D'AGRÈMENT :	013C1610
SIGNATURE :	

IDENTIFICATION DU VÉHICULE		
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FG-379-PM (F)	29/05/2019	29/05/2019
Marque	Désignation commerciale	
RENAULT	MASTER	
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF1MB000962898203	N1	CTTE
Type / CNIT	Energie	
N10RENT6418324	GO	
Document(s) présenté(s)		
Certificat d'immatriculation		

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
38565

INFORMATION SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE	
PROCÈS-VERBAL N° :	DATE :
N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :	

FG-379-PM
CT:15/06/2026

N° D'AGRÈMENT : S013C026
N° SÉRIE : VF1MB000962898203
N° D'IMPRIMÉ : C69183828

S013C026
S : 15/06/2026
FG-379-PM

Défaillances majeures :
4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVG, AVD
4.4.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée)
G, D

Défaillances mineures :
1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé AVG, ARD, AVD, ARG
3.3.1.b.1. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif légèrement endommagé ou mal fixé G
4.4.4.a.1. FRÉQUENCE DE CLIGNOTEMENT : La vitesse de clignotement n'est pas conforme aux exigences
5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger AVG, ARD, AVD, ARG
6.1.1.a.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Déformation mineure d'un longeron ou d'une traverse AVG
6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé AVD, ARG
7.11.1.a.1. COMPTEUR KILOMÉTRIQUE : Kilométrage relevé inférieur à celui relevé lors d'un précédent contrôle
8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0380

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 24/05/2023 : 23300 km / 30/05/2024 : 45553 km / 21/05/2025 : 34852 km

Le contrôle de cohérence du kilométrage est réalisé à partir des kilométrages relevés lors des contrôles réalisés depuis le 20 mai 2018

	MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES			
	G	AVANT	D	ARRIERE
Ripage (-8 à +8 m/km) :		+2.8 m/km		
Dissymétrie suspension ($\leq 30\%$) :		7 %		0 %
Forces verticales :		1451 daN		1264 daN
Frein de service				
Forces de freinage :	450 daN	431 daN	405 daN	397 daN
Déséquilibre (<20%) :		5 %		2 %
Forces de freinage (efficacité) :	450 daN	431 daN	405 daN	397 daN
Taux d'efficacité global ($\geq 50\%$) :	61 %			
Frein de stationnement Taux d'efficacité ($\geq 18\%$) :	24 %			
Émissions à l'échappement				
Opacité des fumées(0.33 m-1)	C1:<0.1 m-1	C2:<0.1 m-1		
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	+2.0 %		+0.0 %	